



SPA

Ville Thermale
Authentique

Bulletin communal
HIVER - 2021

N° 62



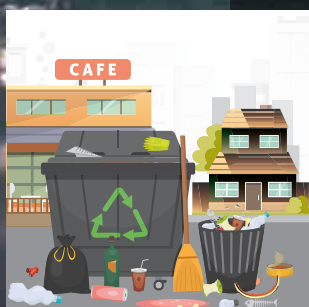
Prime vélo électrique

6



Portraits

9-11



Taxe déchets

18




Spa.

AUTHENTI' CITY

GREAT
SPA TOWNS
of Europe

www.villedespa.be





MARCY

Serge Marcy

serge@marcy-avocats.be

Séverine Dewonck

s.dewonck@avocat.be

Carine Cavens-Marechal

c.cavens@avocat.be

Rue de l'Hôtel de ville, 1 - 4900 Spa

04 222 01 93

www.marcy-avocats.be



Bonhomme
Vert   

**1.000m²
d'exposition**



VÊTEMENTS DE TRAVAIL



ENTRETIEN DU JARDIN



**VOTRE
SPÉCIALISTE
DU ROBOT
TONDEUSE
DANS LA RÉGION**



Lors de l'achat d'une machine de la gamme jardin Honda jusqu'au 30/09/2020.
Pas pour usage professionnel

**BRASERO, PLANCHA
& BARBECUE**



MOBILIER DE JARDIN



Rue Rocheux, 17 - 4910 Theux - 087/78.30.22

Horaires: Lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h. Fermé le dimanche.



Éditeur responsable :

François TASQUIN,
Rue de l'Hôtel de Ville, 44 – 4900 Spa
(087 795 360 info@villedespa.be)

Rédacteur en chef :

Adrien Undorf (087 795 373
communication@villedespa.be)

Commercialisation et réalisation :

UNImédia édition,
Rue Joba, 9 – 4053 Embourg
04 224 74 84

Publicité :

M Denis Lacroix
0497 536 344 – info@uni-media.be

Nombre d'exemplaires : 6.400

Distribution :

En toutes-boîtes et disponible à l'Office
du Tourisme ainsi qu'à l'Administration
communale.

Ce numéro est également disponible
au format numérique (pdf) sur le
site officiel de la Ville de Spa :
www.villedespa.be

Toute reproduction de texte et/ou d'image est strictement
interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. La Ville
de Spa décline toute responsabilité à propos des
informations présentes dans les encarts publicitaires.



SOMMAIRE

Actualités communales pg. 3

Dates des Conseils communaux de 2022

Inscription au Patrimoine mondial de
l'UNESCO, les Grandes villes d'eaux
reçoivent leur diplôme

Pacte d'amitié avec Vichy

Rétrospective automnale pg. 5

Finances / Mobilité pg. 6

Prime vélo électrique

Le portrait pg. 9-11

Véronique Wintgens, Madame
«Automne Musical»

Spa Monopole, On n'a pas tous les jours
100 ans!

Environnement pg. 13

BiodiverCité et label «Cimetière Nature»

Pôle social pg. 15

«Image de soi», un nouvel atelier

Environnement / Participation citoyenne pg. 15

La Ville de Spa lance «FixMyStreet», pour
améliorer ensemble l'espace public!

Parc naturel des Sources pg. 16

Concours photos pg. 17

Environnement pg. 18

Trier ses déchets, c'est mieux!

ACTUALITÉS COMMUNALES

Dates des Conseils communaux de 2022

20 janvier | 24 février | 24 mars | 21 avril | 19 mai | 23 juin | 08 septembre | 06 octobre |
12 novembre | 15 décembre

Rappel : Les ordres du jour sont consultables sur le site de la Ville à peu près une semaine
avant chaque séance. Les Conseils communaux sont ouverts au public et disponibles sur
notre page YouTube pour celles et ceux qui souhaiteraient les (re)voir.

Inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, les Grandes villes d'eaux reçoivent leur diplôme

**GREAT
SPA TOWNS
of Europe**



Les personnes ayant travaillé au niveau
international dans le projet de reconnais-
sance UNESCO se sont réunies le 1^{er} octobre
dernier pour une cérémonie importante à
Karlovy Vary. Les représentants des 11 villes
partenaires se sont vu remettre le certificat
officiel d'inscription sur la liste du Patrimoine
mondial. Monsieur l'échevin Mathy a rapporté
dans ses bagages le précieux document qui
trouvera bientôt sa place dans la salle du
Conseil communal.



Pacte d'amitié avec Vichy

Le 22 septembre dernier, Sophie Delettre, Bourgmestre de Spa,
et Frédéric Aguilera, Maire de Vichy, ont signé un pacte d'amitié
entre les villes de Spa et Vichy. Un moment extraordinaire de
partage entre les Vichyssois et les Spadois. Nous sommes
fiers de partager notre savoir-faire, fiers d'avoir travaillé de
concert de nombreuses années déjà, fiers d'être, ensemble,
patrimoine mondial de l'UNESCO au travers des Grandes
Villes d'Eaux d'Europe. Convaincus que nos populations vont
se retrouver autour d'intérêts communs, nous aurons plaisir à
découvrir ou à redécouvrir nos villes thermales respectives.
C'est le début d'une belle aventure!



Oli Services

LAVAGE DE VITRES :
Privé, commerce, vérandas,
panneaux photo voltaïques...

TRAVAUX DIVERS :
Intérieurs et extérieurs, peinture, tapissage,
cloisons, isolation et plein d'autres choses...

N'hésitez pas à me contacter !

0496 67 33 57 | JALHAY
info@oliservices.be | www.oliservices.be



➔ CHARPENTE ➔ TOITURE ➔ CHASSIS ➔ PARQUETS
➔ PORTES INTERIEURES ➔ TERRASSES EN BOIS

📍 rue de l'Eglise 11 - 4900 Spa
☎ **0475 92 57 35** ✉ ronniewalthery@gmail.com
www.toiture-ronniewalthery.be



Rue Crèvecoeur 6 à 4650 HERVE
087 67 55 44 - info@vilifesjobs.be



Vous êtes débordé par la paperasse?

Nous collaborons avec vous pour gérer l'administratif
de votre activité.

Vous aurez ainsi l'esprit tranquille pour profiter
pleinement de votre activité professionnelle.



Rue Henri Schaltin 23 - 4900 SPA - 087 35 19 62
info@bibibulle.com
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h

Lavoir de Barisart - Spa

- Blanchisserie
- Finition «main»
- Service horeca & collectivités
(Prise & remise à domicile)
- Salon lavoir automatique 7j/7 de 7h à 21h
- Nettoyage à sec

SERVICE RAPIDE & REGULIER DANS TOUTE LA RÉGION
(SPA - ST. VITH - VERVIERS - LIEGE)

12R. de l'Abattoir - 4900 SPA - TEL : 087 77 26 62 - FAX : 087 77 42 69

BOULANGER
ENTREPRISE GÉNÉRALE
MENUISERIE

Av. Félix Deblon, 17 Tél: 087/22.80.54
B - 4910 Poilœur Fax: 087/23.01.71



*Vous désirez insérer une publicité
dans cette brochure?*

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44
E-mail : d.lacroix@uni-media.be

📍 Rue Joba 9 - 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 - 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84
🌐 www.uni-media.be
📺 UNImédia Editions Multimédia
👤 Contact : Jean-Michel Delforge
info@uni-media.be

**Est désormais
multimédia! 100%**



RETROSPECTIVE AUTOMNALE

On parle trop rarement des trains qui arrivent à l'heure en gare. D'où l'option de ne retenir exclusivement que les bonnes nouvelles de cet automne. Elles vont du pacte d'amitié avec Vichy, en passant par la réouverture de la ligne 44 et en se terminant avec une grande première belge, en handisport, à la Fraineuse

SEPTEMBRE 2021

- Jeudi 16** : réunion entre la Ville, Fedasil et la direction de Svasta car le centre de Sol Cress accueille deux fois plus de réfugiés que prévu.
- Mercredi 22** : signature du pacte d'amitié entre Vichy et la Perle des Ardennes. Il y aurait comme du jumelage dans l'air.



- Jeudi 23** : à la suite du décès tragique de Nathalie Maillet, le CA du circuit lance un appel à candidatures. Et ce, via sept bureaux de chasseurs de tête.
- Mardi 28** : sujet à un malaise, le conducteur d'un car ne peut empêcher son véhicule de plonger dans le Wayai. Aucune victime. Un petit miracle.



- Mercredi 29** : inauguration du 1^{er} « Trail Center d'Enduro VTT » de Wallonie dans les bois du nord de la commune. Le succès est d'emblée au rendez-vous.

OCTOBRE 2021

- Lundi 4** : moins de trois mois après les inondations, la ligne 44 reliant Spa à Pepinster est rouverte dès 5 heures du matin. Chapeau à Infrabel et à son personnel !
- Dimanche 10** : le DNF renonce à remplacer les caillebotis défectueux en raison du coût des travaux. Par la suite, une motion est adoptée à l'unanimité par le Conseil communal en vue de leur sauvegarde. Affaire à suivre.

- Vendredi 15** : la Foire aux Noix est à nouveau supprimée. En cause, des raisons sanitaires et de mobilité. Elle sera remplacée par un marché de 70 exposants s'étendant de la place Royale au parc de 7 heures.
- Samedi 16** : après une consultation populaire, deux projets bénéficiant d'un budget participatif sont retenus : « Lumières aux Fenêtres » et la revitalisation des lavoirs du Vieux Spa.
- Mardi 19** : ce ne sont pas moins de 180 équipages qui ont rentré leurs inscriptions au « Spa Rally » qui se disputera durant le premier week-end de décembre.
- Jeudi 21** : notre (ancien) concitoyen, François Farcy, devient le nouveau patron de la PJF Liège. Autrement dit, la police judiciaire fédérale. Il avait entamé sa carrière à la gendarmerie de Spa.
- Samedi 30** : proclamation du palmarès de « Spa, à travers l'Objectif ». Le vainqueur du « Prix de la Ville de Spa » est Luc Château, via son cliché d'une fontaine et du pavillon des petits jeux. Retrouvez les clichés plébiscités en page 17.



© Chelsea Louis

- Dimanche 31** : apothéose du tournoi international de handball en fauteuil roulant sur le site de la Fraineuse. Une grande première en Belgique.

NOVEMBRE 2021

- Jeudi 4** : en dépit d'un arrêt du Conseil d'Etat, Fedasil refuse de libérer 200 places à Sol Cress. Raison invoquée : il n'y aurait pas d'hébergements disponibles ailleurs.
- Vendredi 5** : ça y est, la première tête d'affiche des Francos 2022 est révélée. Il s'agira de cet habitué des lieux qu'est Calogero. Il se produira, sur la place Royale, le mercredi 20 juillet.
- Mercredi 10** : splendide initiative du Comité du Souvenir Patriotique. Elle a regroupé les élèves de toutes les écoles de 5^e et 6^e primaire de notre commune au monument aux Morts afin de les sensibiliser au Devoir de mémoire.



- Jeudi 11** : il y a déjà 103 ans. Armistice : Merci à Jules, Alfred, Emile et à tous les autres.



© Kevin Joris

Pour le CC.Com, Michel Christiane

FINANCES / MOBILITÉ

Prime à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou à l'installation d'un kit électrique adaptable

La Ville de Spa, soucieuse de promouvoir une mobilité douce au quotidien, a décidé d'octroyer à partir du 1^{er} janvier 2022, dans les limites des crédits budgétaires disponibles, une prime incitative à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou à l'installation d'un kit électrique adaptable. Le montant de la prime octroyée est fixé à 20% du montant TVAC de la facture avec un plafond de 150 EUR par vélo ou kit. Les accessoires ne sont pas pris en compte dans le montant de la facture.

Conditions

La prime est octroyée dans les conditions suivantes :

- Le demandeur est inscrit au registre de la population, des étrangers ou d'attente de Spa depuis au moins trois mois à dater de l'introduction de la demande ;
- Le demandeur n'a pas bénéficié de la prime dans les trois années qui précèdent l'introduction de la demande ;
- Deux primes au maximum sont octroyées par ménage ; une prime ne peut donc pas être octroyée si le demandeur fait partie d'un ménage dont deux membres ou plus ont déjà bénéficié de la présente prime dans les trois années qui précèdent l'introduction de la demande ;
- La demande est introduite dans les formes et délais repris ci-dessous.

Demande

Le formulaire de demande est disponible sur le site web (<https://www.villedespa.be/ma-ville/services-communaux/servicesfinanciers/subsides-et-primes>). Il doit être communiqué au service des finances, dans les trois mois à dater de la facture et au plus tôt le 1^{er} janvier 2022, accompagné des documents suivants :

- Une copie de la facture d'acquisition ou d'installation au nom du demandeur ;
- La preuve de paiement (copie du ou des extraits bancaires ou facture portant la mention « pour acquis » ainsi que la date et le cachet du vendeur) ;
- Une déclaration de créance dûment complétée ;
- Une attestation sur l'honneur par laquelle le demandeur s'engage à faire le plus possible usage du bien dans le cadre de ses déplacements quotidiens.

Informations complémentaires

Service des finances : Tél 087 795 332

Mail : lionel.keutgens@villedespa.be





4D SPA

SPA
Avenue Reine Astrid, 244
087/79 52 10



LE SPECIALISTE DU FRAIS !

OUVERT TOUS LES JOURS
de 8h30 à 19h00

OUVERT LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h00



Spa Auto Wash

Spaautoservice f



Av. Reine Astrid 167 - B-4900 SPA
(juste en face de la police)

Tél. 087 22 57 42 - Gsm 0497 43 02 20

www.spaautoservice.be

Entretiens & réparations toutes marques
- Réparations intérieures et carrosseries
- Service pneus, vente de pièces détachées

Dépannage 7/7 jours - 0477 260 450

Car-Wash manuel



Votre service de nettoyage et de repassage en titres-services

LIBEREZ-VOUS DE VOS CONTRAINTES MENAGERES !



Vous cherchez une aide pour votre ménage
fiable et professionnelle ?

Vous souhaitez confier votre linge à notre
centrale de repassage ?

N'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir

Centrale de repassage de 7h30 à 17h00

(bureau du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et vendredi jusqu'à 16h00)

rue Xhrouet, 43 à 4900 Spa

Tél. : 087/77.06.10 - mail spa@cortigroupe.be - www.corticlean.net

Anthistes | Ferrières | Grâce-Hollogne | Herve | Heusy | Marchin | Nandrin | Neupré | Soumagne | Spa | Verviers.

Bernard MEANT

Av. du Professeur Henrijean, 85
4900 SPA

G 0476 77 82 98
www.meant.be
info@meant.be

Meant
construction

- Société de construction
- Transformation et rénovation
- Aménagement intérieur - extérieur
- Piscine et terrasse

*L'artisan,
c'est Bernard Meant*

POMPES FUNÈBRES
VILVORDER

24h/24 • 087/54.26.17

FUNÉRARIUMS

Rue du Waux-Hall, 7 - SPA
Place de l'Eglise, 13 - JALHAY
Rue de la Chaussée, 30 - THEUX
Rue Pepin, 8 - PEPINSTER

www.vilvorder.be

CARROSSERIE FINCK V Agrée toutes assurances

Débosselage sans peinture (grêle, ...)
Entretien climatisation
Réparations toutes marques
Véhicules de remplacement
Remplacement et réparation de pare-brise
Travaux de mécanique

Avenue Reine Astrid, 181 • SPA (Face à l'AD Delhaize)
 Tél. **087 77 39 64**
www.carrosseriefinckspa.be.com • info@carrosseriefinck.be

RESTAURANT
Le Pavillon Chinois
 飛龍大酒樓

Rue Rogier 4 – 4900 SPA
Tél. 087 26 96 26 – Gsm 0476 36 21 51
 Ouvert tous les jours 12h à 14h30 & 18h à 24h • Fermé le lundi
 Réservation souhaitée

Bureau d'Architecture Dossogne
architecte
DOSSOGNE
JEAN-MARIE

Route du Congrès de Polleur 38 à THEUX
 Tél. **087 775 264** – Gsm **0478 271 252**
jm.doss@skynet.be
www.architecte-dossogne.be

KREUSCH Frères

 Toiture  Isolation - Parachèvement
 Chauffage  Pompe à chaleur
 Sanitaire - Carrelages  Climatisation

SPA-FRANCORCHAMPS | info@kreusch-freres.be
087 77 01 72 | 0495 18 83 30
www.kreusch-freres.be

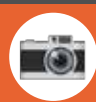
VMAT ELECTRICITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MATHYSEN VINCENT | **0498 41 22 48**
 VINCENT.MATHYSEN@GMAIL.COM
 VMATELECTRICITE
 RUE SERVAIS 33
 4900 SPA

EXCELLE print & fly
 La Passion de l'imprimé
www.excelle.be

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

 **PRÉ-PRESSE**
 **IMPRESSION**
 **PHOTOS & DRONES**

Véronique Wintgens, Madame «Automne Musical»

De septembre à novembre, l'Automne Musical de Spa a commémoré son 35^e anniversaire. Une longévité à laquelle l'aussi compétente que charmante Véronique Wintgens n'est pas étrangère. Nous vous proposons d'aller à sa rencontre.



Véronique, première question qui vient d'emblée à l'esprit : comment s'est mise en place cette véritable aventure à long cours ?

Au départ, nous formions un petit groupe d'amis passionnés par la musique, en général, et la baroque en particulier. Nous nous sommes rendu compte que celle-ci bénéficiait d'une véritable reconnaissance et redécouverte à ce moment. En 1985, nous avons ainsi constitué une asbl et c'était parti sous l'impulsion d'Alain Derouane, le premier directeur de l'évènement.

Avez-vous toujours eu l'oreille musicale ?

Je dois bien avouer que je ne pouvais pas y échapper car ma mère est une véritable mélomane adorant l'opéra tandis que mon père a longtemps fait partie d'une harmonie. Dans la foulée, j'ai obtenu une licence musicale – un master comme on dit maintenant – à l'université de Liège tout en continuant à suivre des cours de chant et de violon à l'académie de Welkenraedt.

Quand et pour quelles raisons vous êtes-vous installée dans la Perle des Ardennes ?

Il faut savoir que je suis originaire de Herve mais, en compagnie de Dominique, nous venions régulièrement nous promener à Spa. Et, lors d'une de ces balades, nous avons découvert qu'une très jolie maison de l'avenue Reine Astrid était à vendre. Nous avons eu immédiatement un coup

de cœur et nous nous y sommes installés dès 1990. Je peux vous assurer que nous ne le regrettons pas.

Je crois savoir que vous avez une vie particulièrement active. Pouvez-vous en tracer les grandes lignes ?

Effectivement car, outre l'organisation de l'Automne Musical qui se résume surtout en un formidable travail d'équipe, j'enseigne la musique à la Haute École de la Ville de Liège au sein des implantations de Hazinelle et de Jonfosse. Je suis aussi fort impliquée au sein de l'orchestre des mandolinistes de Malmedy. Toujours avec Dominique, nous en faisons partie depuis 2009 et j'y joue de la viole gambe (un instrument, assez rare, à cordes et à frettes joué à l'aide d'un archet). Depuis 2016 j'en suis également la Présidente.

Jamais à court d'idées novatrices, nourrissez-vous encore d'autres projets ?

Il faut savoir que l'Automne Musical 2021 à peine terminé, je consacre désormais une bonne partie de mon temps au cercle des mandolinistes qui fêtera son centenaire l'an prochain. Notre intention est de marquer le coup. Ce qui exige pas mal de préparation. Nous ne voulons pas rater ce rendez-vous. Surtout quand on connaît l'esprit festif et associatif régnant depuis toujours à Malmedy. D'autre part, j'aimerais mettre en place, dès 2022, une initiation à la musique baroque destinée aux élèves spadois dans le cadre des sorties scolaires. Et ce, en prélude au festival.

Et l'on clôturera cet entretien par les traditionnelles questions de fin d'interview : selon vous, que faudrait-il améliorer en priorité dans notre cité ?

Spa doit mettre davantage son exceptionnelle richesse patrimoniale en valeur. On ne se rend pas toujours compte de la chance que nous possédons d'évoluer dans un tel cadre. J'estime également qu'il y a encore trop de trafic automobile dans le centre. Même si

j'applaudis des deux mains les splendides aménagements apportés aux abords du rond-point Amaury Delrez. Nous sommes d'ailleurs les premiers à en bénéficier. Enfin, il serait opportun de multiplier les piétons.

A l'inverse, que vous plaît-il le plus chez nous ?

A l'évidence, la fantastique nature entourant notre ville. Dès que j'ai un moment un peu plus difficile ou que je manque d'inspiration, je pars me promener dans les bois tout proches de notre domicile. Et j'en reviens toujours regonflée à bloc tant physiquement



que mentalement. J'adore aussi « notre » patrimoine architectural. Il convient bien entendu de le préserver au maximum et j'ose croire que la récente reconnaissance accordée par l'UNESCO permettra de dynamiser cette démarche essentielle.

**Pour le CCom
Michel Christiane**

LE PORTRAIT

Spa Monopole, On n'a pas tous les jours 100 ans !

En Perle des Ardennes, qui n'a pas un proche travaillant ou ayant travaillé à Spa Monopole ? C'est le jeudi 18 novembre dernier que la société minéralière a fêté en grandes pompes ses cent ans d'existence. Raison pour laquelle, le couple royal avait tenu à rallier les installations de la rue Auguste Laporte où les y attendaient direction et membres du personnel. Non sans avoir effectué une halte au casino où Philippe et Mathilde ont pu mieux mesurer l'impact pour notre cité de la reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Un peu d'histoire ...

Dès 1912, la Caisse Liégeoise demandait au Chevalier Charles de Thier de prendre en charge la Compagnie Fermière des Eaux et Bains de Spa. Auparavant, ce personnage hors du commun avait été « reporter artistique » au journal La Meuse, à Liège. Il faut préciser que ce véritable pionnier résidait dans une villa de la rue de la Sauvenière. Flanké de deux collaborateurs, il se retrouva ainsi projeté à la tête d'une entreprise à la santé financière plus que chancelante contrainte à trois déménagements de lieu d'embouteillage (photo) et, surtout, au premier conflit mondial. Malgré ces déboires successifs, il ne mit pas la

clé sous le paillason et décidait que « sa » Cie Fermière s'intitulerait désormais Spa Monopole. On était en 1921. Publicitaire avant l'heure, il crée le personnage du Pierrot, deux ans plus tard et, en 1932, il est rejoint par Ernest du Bois. La fusée est définitivement mise sur orbite. A l'automne de son existence, le Chevalier de Thier est fait « Bourgeois de Spa » le 30 mai 1966. En guise de remerciement, il confiera : « Seul, nous ne pouvons rien. A plusieurs, nous pouvons beaucoup. Spa Monopole a été toute ma vie. » Il décèdera peu après. Doté d'une forte personnalité, sa mémoire est encore présente dans l'esprit de quelques anciens concitoyens.



Marc du Bois : « 500 millions d'euros investis à Spa en 50 ans »

À évènement exceptionnel, entretien qui l'est tout autant. En collaboration avec son service communication (merci à Christophe Scharpé), Marc du Bois a accepté de tirer bilan et perspectives de l'entreprise. En voici les principaux extraits.

Quand on vous dit « Spa Monopole » à quoi pensez-vous immédiatement ?

Cela suscite à la fois fierté et humilité.

Fierté car peu de sociétés belges ont l'honneur de fêter 100 ans d'existence tout en entretenant une proximité aussi étroite avec les habitants de ce pays. Qui dit eaux minérales naturelles en Belgique, dit Spa et ses sources. Elles jaillissent au cœur même des Fagnes dans une zone aquifère rigoureusement protégée d'une superficie de 13.177 hectares : une des plus grandes d'Europe. Depuis trois générations, les propriétaires familiaux qui se sont succédé à la tête de Spa Monopole et Spadel n'ont jamais cédé aux sirènes lucratives du rachat.

Humilité car, si l'entreprise a pu devenir un véritable fleuron de notre économie tout en conservant son indépendance, c'est grâce à des femmes et à des hommes, résolus et visionnaires, gardant comme fil rouge la protection de l'environnement et l'identité belge. Depuis sa création, on estime que l'usine a embouteillé 23 milliards de litres d'eau. Une performance hors du commun rendue possible par le travail sans faille des employé(e)s de l'entreprise.

Selon vous, quels sont les principaux points forts de Spa Monopole ?

Si nos eaux font partie des marques préférées des consommateurs belges et hollandais, c'est grâce aux multiples innovations lancées par notre société, mais aussi au fait que l'entreprise a été un précurseur de la durabilité. Nos efforts ont été couronnés de succès puisque, fin 2020, nous avons atteint la neutralité carbone pour l'ensemble de nos sites tout en obtenant le certificat « Platinum » pour notre gestion en la matière. Il s'agit de deux premières en Europe pour un minéralier. D'où notre devise : puiser sans épuiser.

Comment voyez-vous l'avenir de l'entreprise à moyenne échéance ?

Fière de son passé, Spa Monopole est aujourd'hui résolument tournée vers l'avenir. L'entreprise veut continuer de jouer un rôle de premier plan en misant sur le local et sur la naturalité tout en continuant d'innover en termes d'emballages. Depuis des années, nous choisissons des fournisseurs locaux et nous déclinons une politique de non-exportation au-delà de 500 kilomètres de nos sources. Nous travaillons beaucoup pour que nos bouteilles soient neutres en carbone. Une démarche qui passera sans doute par d'autres types de packaging que la bouteille en PET ou en verre. Nous allons poursuivre nos investissements dans l'usine de Spa Monopole et dans ses équipes. Comme nous l'avons toujours fait. Même dans les périodes de crise. Au cours des 50 dernières années, près de 500 millions d'euros ont été investis dans l'usine de Spa.

Pour le CCom
Michel Christiane



Spa Monopole en dates

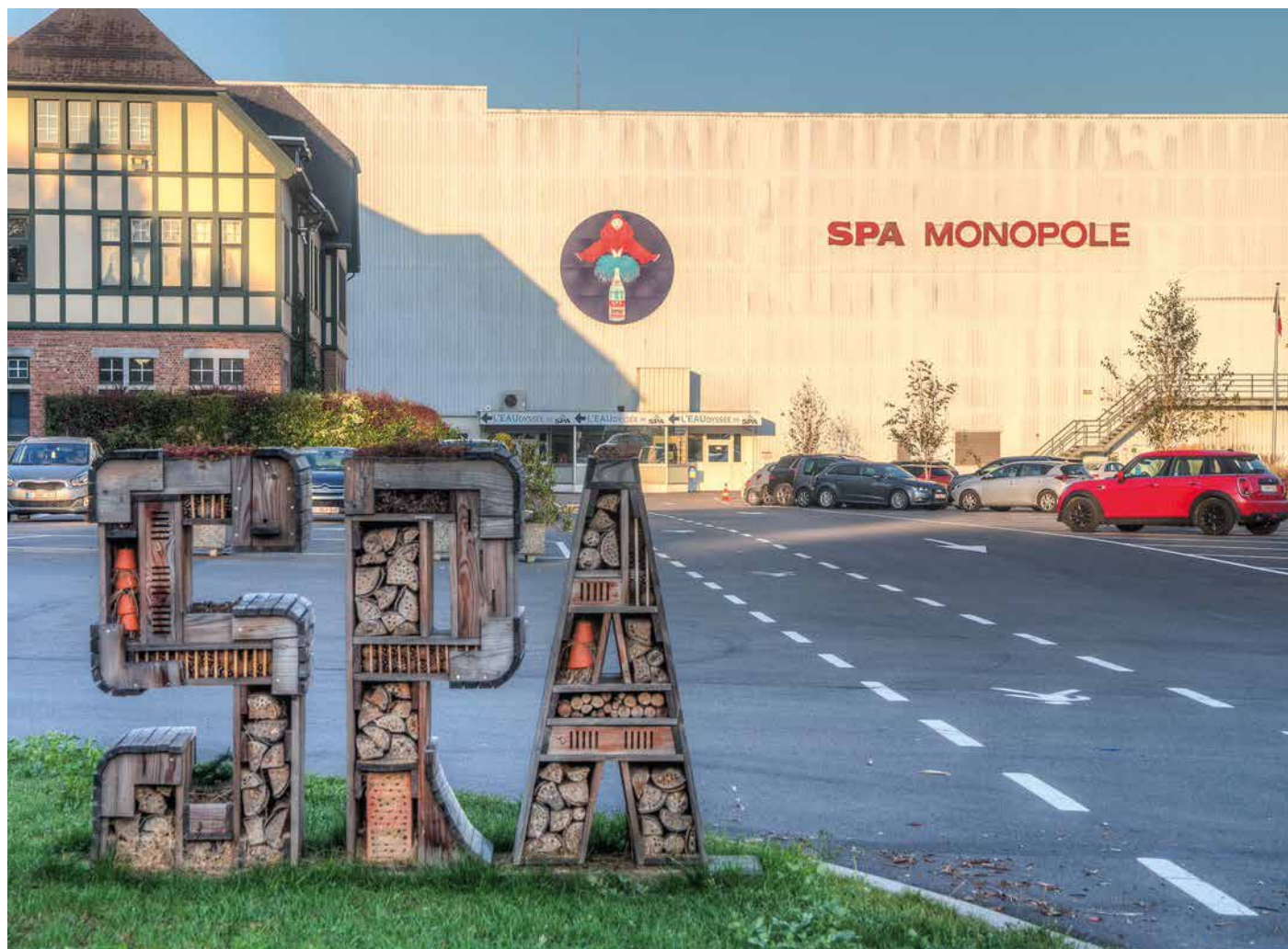
- 1583 : première mise en bouteille et exportation de l'eau de Spa
- 1912 : fondation de la Compagnie Fermière des Eaux et des Bains de Spa
- 1921 : cette Compagnie devient Spa Monopole
- 1923 : lancement de Spa Barisart
- 1931 : création de l'Institut Henrijean, premier labo d'hydrologie en Europe
- 1967 : modus vivendi avec la Ville de Spa pour une gestion durable de la forêt et de l'eau
- 1980 : entrée de Spa Monopole sur le marché néerlandais et création du groupe Spadel
- 2013 : lancement des eaux aromatisées pétillantes Spa Touch
- 2020 : les produits SPA sont certifiés neutres en carbone de la source au consommateur
- 2021 : commémoration du centenaire de la société en présence du couple royal

Spa Monopole en chiffres

- 3 : les générations de du Bois à la tête de l'entreprise d'Ernest, le pionnier (23 à 47) à Marc, l'innovateur (2000 à nos jours), en passant par Guy Jacques, le patron-bâisseur (47 à 90) et Guy Bernard (90 à 2000)
- 441 : millions de litres embouteillés à Spa Monopole en 2020
- 30 : produits différents
- 272.000 : nombre maximal de bouteilles embouteillées par heure à Spa
- 5 : centres de productions. Soit, à Spa et Bru (Belgique), Devin (Bulgarie), Wattwiller et Carola (France)
- 5 : le pourcentage du bénéfice net reversé au tissu associatif et économique local
- 266,6 : le chiffre d'affaires de Spadel en millions d'euros en 2020
- 483 : employés sur le site de Spa Monopole
- 1263 : le total des collaborateurs du groupe Spadel



Visite royale © Infinity Indie Studio



JARDiMAT

Création et aménagement de vos espaces verts,
terrasses bois et pierre, clôtures, plantations,
abords piscines et autres.

DEVIS GRATUIT



JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86 – jean-michel@jardimat.be

Nandrin – www.jardimat.be – 

BiodiverCité et label « Cimetière Nature »

En cette fin d'année, nous avons reçu 2 bonnes nouvelles pour la nature et l'environnement !

1. La labellisation des cimetières de Creppe et de Winamplanche « Cimetière Nature ».

Cette labellisation « Cimetière Nature » de niveau 1 signifie que :

- ces cimetières remplissent les objectifs de base fixés par la Wallonie
- ce projet a pour objectif d'améliorer le potentiel d'accueil de la vie sauvage partout où c'est possible et par chaque acteur de terrain dans le cadre de ses activités

Pour obtenir cette labellisation, le « cimetière nature » doit présenter :

- des massifs de plantes vivaces (y compris des indigènes spontanées)
- des buissons
- des haies de feuillus
- des arbres d'espèces indigènes
- des plantes grimpantes
- des plantes couvre-sols et végétation basse spontanée (hors allées)
- des allées engazonnées (y compris de la végétation spontanée)

C'est pour cela que les allées des cimetières verdissent, que certaines zones sont laissées à une végétalisation spontanée mais entretenues et que des parterres ont été créés !

Le « cimetière nature » doit également disposer :

- des infrastructures d'accueil d'espèces sauvages (hôtels à insectes, différents nichoirs pour différentes espèces d'oiseaux, dortoirs pour chauve-souris)
- des surfaces herbacées (allées) qui sont gérées d'une manière différente qu'auparavant (passage de la débroussailluse tous les 15 jours)
- des conteneurs sélectifs mis à disposition avec une information adéquate (conteneur vert et conteneur noir)
- une communication vers le citoyen sur la démarche de la végétalisation des cimetières, effectuée à l'aide de panneaux d'information aux entrées des sites
- d'au moins un membre du personnel qui a suivi une formation à la gestion écologique des cimetières ou à la gestion différenciée des espaces verts
- de la mise en place de collecteurs et de distributeurs d'eau de pluie pour l'arrosage

Des bancs ont également été placés.

Bref, toute une série de mesures à respecter et pas seulement la présence d'une pelouse régulièrement tondue comme dans d'autres cimetières !

Pour que ce lieu de recueillement soit un havre de paix dans un écrin de verdure.

2. Le subside « BiodiverCité »

Depuis 2021, le SPW offre la possibilité aux communes d'obtenir un subside pouvant aller jusqu'à 12.000€ par an pour mettre en place des actions en faveur de la faune et la flore et à sa sensibilisation.

Ce subside remplace ceux qui pouvaient être obtenus dans le cadre du Plan Maya et de la Semaine de l'Arbre.

La commune de Spa a déposé sa candidature et a proposé 11 actions.

Les 11 actions ont été déclarées recevables et la Ville a obtenu une promesse de subside du SPW pour un montant de 12.000€.

Ces actions seront menées à bien en 2022 et sont :

- l'organisation en novembre 2022 d'une distribution gratuite d'arbres et d'arbustes lors de la journée de l'arbre ;
- la plantation de 90 sorbiers des oiseleurs le long de l'avenue André Guillaume à Creppe ;
- la plantation de 25 arbres fruitiers certifiés CERTFRUIT supplémentaires (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers), le placement d'un tourniquet et d'un panneau didactique de sensibilisation sur le thème du « verger et sa biodiversité » à la prairie communale avenue des Platanes ;
- la plantation de 3 arbres fruitiers certifiés CERTIFRUIT supplémentaires et 10 sorbiers des oiseleurs dans le virage du chemin du Praillage à Creppe ;
- le placement d'un panneau didactique de sensibilisation sur le thème de la mare et de son écosystème ainsi que le placement d'une barrière de sécurité autour de la mare située à la source de Barisart. Cette mare sera réaménagée par le Parc naturel des Sources au préalable ;
- le semis d'une prairie fleurie (+/- 150 m²) et placement d'un panneau didactique de sensibilisation sur le thème des prairies fleuries à proximité du potager partagé du PCS rue Hanster ;
- le placement de 2 panneaux didactiques de sensibilisation « Prairie fleurie » dans 2

prairies fleuries déjà existantes à la Source du Tonnelet et Promenade de 4 Heures ;

- l'achat de matériel pour la fabrication de nichoirs/abris pour diverses espèces d'oiseaux et de mammifères protégés ;
- l'achat de matériaux pour la fabrication et le placement dans certaines prairies fleuries de « bacs à sable » pour les abeilles solitaires dites terricoles ;
- l'achat de semences de graines de fleurs sauvages indigènes, mellifères et avec le plus grand nombre de vivaces pour les pieds d'une centaine d'arbres en milieu urbain ;
- l'achat de plants indigènes, mellifères et vivaces pour nos cimetières « Nature » de Creppe et Winamplanche.

En outre, pour information, sachez que :

- nous disposons encore de petits sachets de graines de roses trémières et de fleurs sauvages pour les pieds de façade ;
- les fruits des différents fruitiers qui sont déjà plantés et qui seront plantés à l'avenir sont aussi pour vous, aussi bien des petits fruitiers comme les groseilliers (cimetières de Creppe et Winamplanche, parking cimetière de Spa, tennis de Spa, football de Spa, Source du Tonnelet, Préfayhai, Marteau, ...) que les pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers (avenue des Platanes, chemin du Praillage, ...) plantés sur le territoire, bien entendu quand ceux-ci porteront d'ici +/- 5 ans ;
- il existe la possibilité pour les citoyens (propriétaires, locataires, commerçants) d'introduire une demande via un permis de végétalisation (convention/charte) pour planter/fleurir, installer une/des jardinière(s), bac(s) potager sur l'espace public ;
- ce subside est renouvelable chaque année donc si vous avez des idées à nous soumettre et que celles-ci sont éligibles, n'hésitez pas à nous en parler ! Une réunion publique sera organisée.

Remarque : des projets peuvent s'établir sur des parcelles privées à condition de la signature d'une convention avec un accès libre au public sur le terrain en question.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le Service Environnement :
087/79.5 3.82
environnement@villedespa.be



OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE





PÔLE SOCIAL

« Image de soi », un nouvel atelier

Dans le cadre de ses activités d'insertion sociale, le CPAS organise régulièrement des ateliers à destination de ses usagers.

En septembre 2021, un nouvel atelier « image de soi » a vu le jour. L'atelier s'est déroulé en 3 phases : la colorimétrie, la morphologie et le shopping au sein de la Chouette boutique du CPAS, magasin de seconde main.

Au vu du succès de ce premier atelier, le CPAS travaille sur la mise en place d'un atelier complémentaire, portant sur le conseil

en maquillage et le conseil en coiffure, avec un accès à notre salon de coiffure Solid'hair.

Cet atelier a pour objectif d'améliorer l'image de soi des participants. Il aide les personnes à se voir autrement, de façon plus positive. L'atelier donne l'occasion aux personnes participantes d'être plus attentives à elles-mêmes, de prendre soin d'elles-mêmes, en découvrant qu'il est possible de le faire à petit prix. L'atelier « image de soi » a pour but de renforcer la confiance en soi et le

bien-être, y compris dans les relations aux autres, et d'améliorer le regard qui se pose sur l'individu. D'une façon plus générale, les ateliers d'insertion sociale visent à la valorisation du quotidien et du bien-être des usagers, au développement d'un réseau social et d'une appartenance à un groupe et, à termes, à l'amélioration de l'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes.

En collaboration avec Imag'in émoi, la Chouette boutique et Solid'hair.

ENVIRONNEMENT PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville de Spa lance « FixMyStreet », pour améliorer ensemble l'espace public !

Il n'est pas toujours évident pour le citoyen de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public. C'est pourquoi la Ville de Spa a décidé d'utiliser FixMyStreet Wallonie, disponible dès à présent pour tous les Spadois !

FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Cette application permet aux citoyens de signaler des problèmes liés à de la malpropreté mais pas seulement puisqu'ils peuvent également recenser des problèmes liés à un éclairage public défectueux, un nid de poule dans la route ou encore un avaloir bouché. FixMyStreet centralise les signalements en un seul endroit au sein des services communaux.

Signaler votre problème en quelques clics

FixMyStreet Wallonie est simple et rapide d'utilisation : il suffit à l'utilisateur d'envoyer une photo du problème rencontré via l'app.

L'outil géo-localise le problème dans l'espace public. L'information est ensuite envoyée à la commune, qui la fait suivre au service compétent pour qu'il traite le problème. L'auteur du signalement est tenu au courant de l'évolution du dossier via l'application et reçoit une notification quand celui-ci est clos.

Informations pratiques

L'application FixMyStreet Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store. Elle est gratuite d'utilisation. Un site Internet permet également aux personnes n'ayant pas de smartphone de signaler les problèmes : www.fixmystreetwallonie.be.

Plus d'informations sur www.bewapp.be/gestion-espace/fixmystreetwallonie



PARC NATUREL DES SOURCES

Appel aux citoyens : création d'un Groupe de Travail « Chemins&sentiers »



© Thomas Meunier

Mieux connaître les chemins et sentiers du territoire du Parc naturel des Sources

Il y a encore 50 ans, nos deux communes regorgeaient de petits sentiers, chemins, ... reliant entre eux divers coins de la Ville de Spa, assurant une jonction entre villages et hameaux du côté de Stoumont, et plus généralement, connectant différents lieux du territoire par des voiries plus adaptées à la mobilité douce. Très utilisés à l'époque, certains de ces chemins de traverse se sont, au fil du temps, embroussaillés, détériorés ou ont été privatisés pour différentes raisons. D'autres tronçons, en revanche, se sont créés au fil des passages.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce patrimoine si cher aux habitants ?

Sous l'impulsion de la Ville de Spa, de la commune de Stoumont et de quelques citoyens passionnés par la thématique, le Parc naturel des Sources vient de lancer la réalisation d'un état des lieux de l'ensemble des chemins et sentiers publics du territoire. La plus grande partie de ce travail d'inventaire est assurée par l'asbl Tous à pied, une structure experte dans cette matière et ayant déjà accompagné d'autres communes en région wallonne. Débutée en novembre 2021, la mission devrait se terminer pour l'été 2022.

Cet inventaire se compose de 3 parties successives :

- 1. Réalisation par Tous à pied d'une étude de la situation de droit qui consiste en la compilation de toutes les sources de

données : l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux, la cartographie Openstreetmap et les photos aériennes de la Région wallonne, le plan parcellaire cadastral qui permettra d'intégrer les voiries innomées, les éventuels documents liés à la voirie communale créés par exemple dans le cadre d'un Plan Communal d'Aménagement ou tout inventaire déjà réalisé ;

- 2. Vérification sur le terrain par des citoyens bénévoles. C'est pour mener à bien cette étape cruciale qu'un Groupe de Travail « Chemins&sentiers » va voir le jour (voir encadré) ;
- 3. Encodage et traitement des résultats de terrain (par Tous à pied) pour obtenir la situation de fait qui correspond à une photographie de l'existant.

Pour quelles finalités ?

Au terme de ce travail, le Parc naturel et les communes recevront une cartographie numérique complète et une base de données reprenant les caractéristiques de chaque tronçon inventorié.

Les services communaux disposeront ainsi d'un outil ergonomique qui pourra leur servir de document de référence dans la gestion de la petite voirie : demande de permis, planification de l'entretien du réseau, ...

Du côté du Parc, cet inventaire pourra :

- servir de base pour l'élaboration d'une cartographie disponible en ligne sur les chemins et sentiers forestiers accessibles par les différents publics (piétons, cyclistes, ...) ;
- fournir une base solide pour l'élaboration éventuelle de nouveaux tracés de balade, temporaires ou non ;
- être utile pour des projets de valorisation de certains passages et/ou de planification d'aménagements de certains tronçons (chemins arborés, points de vue, ...) ; ...

Enfin, pour les citoyens participant au projet, ce travail est l'occasion de rapporter le souvenir des chemins et sentiers oubliés, de témoigner des usages passés ou simplement de découvrir, redécouvrir ou faire découvrir un des patrimoines de notre territoire !

Afin de mener à bien cet inventaire, vous aurez compris que nous avons besoin de vous!!! Les données théo-

riques compilées doivent en effet être vérifiées sur le terrain : les chemins sont-ils dégradés ? rebouchés par la végétation ? une nouvelle trace s'est-elle créée ? ... Ces questions nécessitent de parcourir l'ensemble du territoire pour faire état des différences entre le support cartographique et la réalité.

Le Parc naturel lance donc un appel aux citoyens de tous horizons : que vous connaissiez le territoire ou non ; que vous soyez un grand marcheur ou plutôt adepte des petites boucles ; que vous soyez amoureux de notre belle région ou simplement intéressé par la thématique, votre participation sera une aide précieuse !

Ce projet vous intéresse ? Vous avez envie de vous impliquer quelques heures et rejoindre un Groupe de Travail « Chemins&sentiers » créé spécialement pour ce projet ? Nous vous invitons à vous manifester dès aujourd'hui auprès de Valérie au 087 632 205 ou par mail à l'adresse v.dumoulin@parcnatureldessources.be

En pratique, une réunion de ce GT « Chemins&sentiers » se tiendra durant la 2^e quinzaine de janvier afin d'expliquer le travail à accomplir, de répartir les secteurs à inventorier et de fournir tous les supports et outils nécessaires à la réalisation des inventaires de terrain, lesquels auront lieu – en autonomie – entre février et mars.

Le Parc naturel des Sources



ACTUALITÉS COMMUNALES



1^{er} Prix Ville de Spa | © M. Luc Château

Concours photos

Le service communication de la Ville a suivi avec attention la seconde édition du concours «Spa à travers l'objectif». Nous avons d'ailleurs choisi la photo de Monsieur Robert Grandjean comme première de couverture du Bulletin précédent (n°61). La Ville en profite pour saluer l'initiative du CC.Com et remercie l'ensemble des participants. Mention spéciale à Élise Pironet, lauréate du Prix des jeunes. Cette catégorie était une nouveauté de 2021 et remplaçait le concours de «like» sur Instagram de l'an dernier. Sans plus attendre (re)découvrez un palmarès 2021 de qualité et, nous l'espérons, à l'année prochaine :



1^{er} Prix Public | © M. Adrien Demarteau



3^e Prix Ville de Spa | © M. Jean Lenoir



2^e Prix Spa | © M^{me} Chelsea Louis



1^{er} Prix Jeunes | © M^{lle} Elise Pironet



3^e Prix Public | © M. Robert Grandjean

ENVIRONNEMENT



Trier ses déchets, c'est mieux !

Cela fait maintenant un peu plus de 11 ans que nous évacuons nos déchets via les conteneurs à puce.

Ce changement a permis de diminuer drastiquement la production des déchets résiduels des Spadois.

Kg/hab	Sacs bleus « Ville de Spa » Déchets tout-venant	Conteneur NOIR Déchets résiduels	Conteneur VERT Déchets organiques
2009	185,55		
2011		92,83	38,26
2017		113,81	30,17
2020		116,84	34,64

Néanmoins, nous constatons toujours depuis plusieurs années une augmentation de la production de déchets résiduels dans le conteneur noir et ce malgré la mise en route de la collecte des sacs PMC au contenu élargi (P+MC) et la nouvelle collecte des sacs transparents pour les plastiques souples, organisées depuis le 1^{er} janvier 2020.

Pour tenter d'inverser cette tendance et de trier davantage, des modifications vont avoir lieu en 2022 au niveau du règlement taxe pour nous motiver à mieux trier nos déchets.

Pour rappel, la taxe est scindée en 2 parties :

1. La taxe forfaitaire liée à la composition du ménage et à des quotas (=service minimum)
2. La taxe proportionnelle lorsque les quotas sont dépassés

Les uniques modifications sont réalisées au niveau de la partie proportionnelle (ce que nous produisons en plus de notre quota).

	2021	2022
Prix de la levée suppl.	0,72€	0,80€
Prix du kg suppl. ds cont. noir	0,12€	0,15€
Prix du kg suppl. ds cont. vert	0,05€	0,05€

En résumé :

- Aucune modification au niveau du montant de la taxe forfaitaire
- Aucune modification du service minimum « quota » compris dans la taxe forfaitaire

Rappel quota

- Max 12 levées cont. noir/an
- 30 levées cont. vert/an
- 50 kg/personne du ménage dans cont. noir /an
- 40 kg/personne du ménage dans cont. vert /an
- Aucune modification pour les personnes utilisant les sacs de dérogation

Pas de panique ! Un ménage qui trie bien ses déchets, qui utilise son conteneur vert, qui participe à la collecte des sacs P+MC, des sacs transparents pour les plastiques souples, des Papiers-Cartons, qui dépose ses verres dans les bulles à verre et qui se rend de temps en temps au Recyparc ne paiera rien de plus que sa taxe forfaitaire !

Bien trier, c'est :

- Faire du bien à l'environnement ;
- Faire du bien à son portefeuille.

Il est important de bien trier ses déchets car bien trier, c'est bien travailler pour l'avenir de nos enfants !

(Le texte complet du règlement-taxe sur la collecte et les traitements des déchets ménagers et des déchets y assimilés pour l'année 2022 peut être obtenu au Service Environnement de la Ville de Spa ou est consultable sur www.villedespa.be).





Le Coin du Bois est la bonne adresse pour tous vos articles en bois.
Des ustensiles de cuisine aux jouets pour petits et grands enfants
en passant par des objets de décoration originaux.

N'hésitez pas à venir découvrir
ses innombrables merveilles boisées !



Avenue Reine Astrid 28 - 4900 Spa
087 27 09 35 - 0472 578 345
www.lecoindubois.be



Warfaaz-meubles
Le moins cher de la région
comparez avant d'acheter
spécialiste de la literie
Matelas, sommier, lit, etc



NEW: l'art de recevoir,
Votre billard évolue avec vous !
Et devient
une table de salle à manger



Virginie - décoratrice
vous invite à changer
votre intérieur & votre extérieur
de façon personnalisée

0477/39 34 53

Route du Lac de Warfa 9/11 à SPA
(à 50m du Lac de Warfaaz / à 5 min. de Spa)

Ouvert de 10h à 18h

Fermé le mercredi

087 77 12 70

warfaazmeubles@hotmail.com



-25 euros
sur présentation de ce bon
Sur les matelas



Livraison gratuite et reprise de l'ancienne literie



www.cercle-equestre-transvaal.be

info@cercle-equestre-transvaal.be

Laurence GILLE - 0496/33 34 92

Chemin de la Herde 37 - 4900 SPA



C.E. du Transvaal

Nous vous proposons tout au long de l'année et durant les congés scolaires



◊ Leçons - Promenades - Attelage - Atmosphère familiale - Balades en calèche
Obstacle - Equitation adaptée - Dressage - Cross - Poney club dès 3 ans 1/2

◊ Pension pour chevaux ◊ Classes vertes

◊ Stages tous niveaux, internat et externat

leçons, promenades, voltige, soins aux poneys, théorie, attelage, etc...

◊ Possibilité d'une ou de plusieurs demi-journées ou journées « découverte poney ».



Avenue Reine Astrid 97 | 4900 Spa
Tél. **087 77 45 55** | info@mazout-freson.be
www.mazout-freson.be

Mazout Freson sprl

Une équipe qui se coupe en quatre
pour mieux vous servir

Livraison de produits pétroliers,
Pellets, Charbon

Ventes à la pompe de Diesel routier,
Gasoil de chauffage et Pétrole blanc

Ventes au dépôt de sacs de pellets,
sacs de charbon, briquettes,
bouteilles de gaz Propane et Butane



Pellets
Premium

- Des résidences-services modernes
- Des services sur mesures
- À 10 minutes du centre de Spa
- Dans un environnement verdoyant
- Une maison de repos et de soins
- Une attention particulière pour les personnes avec des troubles cognitifs
- Une cuisine savoureuse faite sur place



Résidence
CHÂTEAU SOUS-BOIS

- Maison de repos vivante avec un programme d'activités varié
- Des soins de qualité dispensés par une équipe pluridisciplinaire et dévouée
- On se base sur vos capacités préservées
- Cuisine savoureuse préparée de manière artisanale
- Expertise en troubles cognitifs et en soins palliatifs



Résidence
LE GRAND CERF

Les Cheveux d'argent
info@lescheveuxdargent.be
Résidence-Services
Maison de repos
Avenue Fernand Jérôme 38
4845 Jalhay
087 77 44 20
www.lescheveuxdargent.be

Château Sous-Bois
info@chateausousbois.be
Maison de repos et de soins
Chemin Sous-Bois 22
4900 Spa
087 77 02 12
www.chateausousbois.be

Le Grand Cerf
info@grandcerf.be
Maison de repos
Rue Delhasse 9
4900 Spa
087 77 02 12
www.grandcerf.be